

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA07-0436

Valable 5 ans à compter du 03 janvier 2008

Matériau présenté par : Laboratoires XYLOBELL
Zone Industrielle C7
55 rue Claude Bernard
06700 SAINT LAURENT DU VAR
FRANCE

Marque commerciale : BELLOUATE - XYLOCELL - CELLUBELL - BELLOTHERM - MNF

Description sommaire :

Isolant thermique essayé sur support M0 non isolant et sur panneau bois de 10 mm d'épaisseur.

Flocons, à base de cellulose ignifugée, présentés sous forme de ouate.

Masse volumique nominale : 25 kg/m³.

Epaisseurs nominales : 40 à 250 mm.

Coloris testé : gris.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement

Classement : **M1** valable sur support M0 non isolant et sur tout panneau dérivé du bois d'épaisseur ≥ 10 mm.

Durabilité du classement (Annexe 2 - Paragraphe 5) : Non limitée
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA07-0436 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

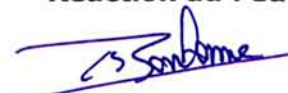
Champs-sur-Marne, le 03 janvier 2008

Le Technicien
Responsable de l'essai



David BETTOIA

Le Responsable de l'activité
Réaction au Feu



Martial BONHOMME

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS